



MAIRIE DE CESSENON-SUR-ORB
CHÈQUE "CESSENON VÉLO"



FORMULAIRE DE DEMANDE
« Chèque Cessenon Vélo »

Par délibération en date du 23 novembre 2020, le Conseil Municipal a voté la mise en place du « Chèque Cessenon Vélo ».

Dans ce cadre, elle a instauré une aide incitative à l'achat de vélo à assistance électrique pour les déplacements du quotidien et de loisirs des cessenonais et cessenonaises.

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Monsieur

Madame

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Demande à bénéficiaire du :

Chèque « Cessenon Vélo » de 100 €

Fait à :

Le :

Signature

Cette demande doit être accompagnée de :

- Le formulaire de demande complété ;
- L'attestation sur l'honneur d'engagement à ne pas céder son vélo dans les 12 mois suivants son acquisition ;
- La copie de la facture d'achat du VAE comportant le nom et le prénom du demandeur et adresse, les références et le prix du cycle ainsi que la domiciliation du vendeur professionnel ;
- La copie du certificat d'homologation du VAE ;
- La copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, en cours de validité) ;
- Un justificatif de domicile du bénéficiaire, de sa résidence principale sur la commune de Cessenon-sur-Orb (copie recto-verso de la taxe d'habitation de la résidence principale ou facture de moins de 3 mois : eau, électricité, téléphone) ;
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.